

Réponse (verbatim) à nos propositions reçues par la liste « *Du cœur pour l'Ille- et- vilaine – Alliance du Centre et de la Droite* », via Monsieur Christophe Noël.

« Introduction

Notre équipe rappelle l'importance qu'elle attache aux valeurs du sport et à la pratique des activités sportives qui sont essentielles à l'épanouissement des collégiens.

Nos candidats sont particulièrement attachés à l'équité territoriale entre la Métropole de Rennes, les villes moyennes et les Territoires côtiers et ruraux de notre Département. Il y a dans ce domaine un retard à combler. Nous souhaitons avec tous les acteurs du sport développer sans dogmatisme la concertation. Cet échange pourrait faire l'objet d'un calendrier et de rencontres régulières.

INVESTISSEMENT :

Avant d'envisager différents plans d'équipement, il faut partir d'un constat objectif sur la situation réelle et les projets de l'ensemble des installations sportives du Département. Si nous arrivons en responsabilité, un audit sera réalisé très rapidement et prendra en compte notamment les diagnostics réalisés par les communautés de communes en termes d'utilisation des équipements.

En termes d'aménagement et d'investissement, il faut optimiser les ressources de notre territoire. Ainsi, par exemple, des courses d'orientation pourraient être organisées dans nos Espaces Naturels Sensibles afin de permettre aux collégiens de découvrir notre patrimoine dans un environnement protégé.

FONCTIONNEMENT :

Il faut pouvoir prendre en compte la réalité du terrain et mettre en pratique l'équité territoriale.

2 propositions :

Le Département pourrait participer, selon des modalités à préciser, au financement des frais de déplacement des collégiens qui souhaitent se rendre dans des piscines particulièrement éloignées de leur collège. Dans le cadre de la dotation sport, un forfait piscine modulable pourrait être envisagé en tenant compte du kilométrage entre le collège et la piscine. Le forfait de déplacement pour les activités sportives pourrait faire l'objet d'une tarification différente pour tenir compte du kilométrage.

Les conventions signées par le Conseil Départemental dans le cadre de co-financement des installations sportives pourraient prévoir systématiquement des conditions particulières d'accueil pour les collégiens.

SAVOIR NAGER :

En lien avec l'éducation Nationale, un plan piscine pourrait être proposé dans le cadre des équilibres territoriaux. Une attention particulière sera portée à l'opération 'savoir nager ' qui représente un enjeu de santé publique. Ce sera une priorité pour notre équipe.»
